

DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2020-2021

(1 dossier d'inscription complet par adhérent et par cours)

Cours souhaité

Eveil à la danse (4-5 ans)

- Eveil 1 (enfants nés entre 01 et 09.2016) - 45 min
 - Eveil 2 (enfants nés en 2015) - 45 min
 - Eveil 1 & 2 (enfants nés en 2015 ou entre 01 et 09.2016) - 45 min
- Précisez horaire souhaité >>

Priorité aux enfants ne pouvant intégrer l'un des deux autres cours ci-dessus pour une question d'horaires

Initiation à la danse (6-7 ans)

- Initiation 1 (enfants nés en 2014) - 1h
 - Initiation 2 (enfants nés en 2013) - 1h
 - Initiation 1 & 2 (enfants nés en 2013 ou 2014) - 1h
- Précisez horaire souhaité >>

Priorité aux enfants ne pouvant intégrer le créneau du matin pour une question de navette/transport

Modern Jazz / Fusion

- | | | |
|---|----------|---------------|
| <input type="checkbox"/> 8-9 ans - 1h | Mercredi | 13h30 – 14h30 |
| <input type="checkbox"/> 9-11 ans - 1h | Mercredi | 14h30 – 15h30 |
| <input type="checkbox"/> 12-17 ans - 1h15 | Mercredi | 15h30 – 16h45 |

Classique

- | | | |
|---|-------|-------------|
| <input type="checkbox"/> 8-11 ans (Primaire) - 1h | Jeudi | 17h – 18h |
| <input type="checkbox"/> 12-15 ans (Collège) - 1h | Jeudi | 18h – 19h |
| <input type="checkbox"/> 16 ans et + (Lycée) / Adultes - 1h15 | Jeudi | 19h – 20h15 |

Hip-Hop

- | | | |
|---|----------|---------------|
| <input type="checkbox"/> 8-11 ans (Primaire) - 1h | Vendredi | 17h00 – 18h00 |
| <input type="checkbox"/> 12-17 ans (Collège/Lycée) - 1h15 | Vendredi | 18h00 – 19h15 |

Danse orientale

- | | | |
|---|----------|---------------|
| <input type="checkbox"/> 10-17 ans - 1h15 | Mercredi | 18h00 – 19h15 |
| <input type="checkbox"/> Adultes - 1h15 | Mercredi | 19h15 – 20h30 |

Danse tahitienne

- | | | |
|--|-------|---------------|
| <input type="checkbox"/> 8-14 ans - 1h | Lundi | 17h30 – 18h30 |
| <input type="checkbox"/> 15 ans et + / adultes niveau - 1h30 | Lundi | 18h30 – 20h |

Zumba

- | | | |
|---|-----------------------------------|---------------|
| <input type="checkbox"/> Zumba Juniors (5-7 ans) = NOUVEAUTÉ - 45 min | Vendredi | 17h30-18h15 |
| <input type="checkbox"/> Zumba Kids (8-11 ans) (Primaire) - 1h | Lundi | 17h – 18h |
| <input type="checkbox"/> Zumba 12-14 ans (Collège) - 1h | Lundi | 18h – 19h |
| <input type="checkbox"/> Zumba 15-17 ans (Lycée) - 1h | Vendredi | 18h15 – 19h15 |
| <input type="checkbox"/> Zumba adultes - 1h | <input type="checkbox"/> Lundi | 19h30 – 20h30 |
| | <input type="checkbox"/> Vendredi | 19h30 – 20h30 |
- Précisez horaire souhaité >>

Danses de couple

- | | | |
|--|----------|---------------|
| <input type="checkbox"/> Danses standard (valse, tango, quick step...) -1h | Vendredi | 19h30 – 20h30 |
| <input type="checkbox"/> Danses latines (salsa, chacha...) -1h | Vendredi | 20h30 – 21h30 |

DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2020-2021

(1 dossier d'inscription complet par adhérent et par cours)

Adhérent

NOM : _____ Prénom : _____ Sexe : M F

Date de naissance : _____ Age : _____

Inscrit en 2019-2020 : Oui Non

Pour les pré ados/ados :

Tel portable¹ : _____ E-mail² : _____

Responsable légal 1

NOM : _____ Prénom : _____ Lien parenté : _____

Adresse : _____

Code postal / Commune : _____

Tel portable¹ : _____ E-mail² : _____

Responsable légal 2 (facultatif - utile en cas de séparation)

NOM : _____ Prénom : _____ Lien parenté : _____

Adresse : _____

Code postal / Commune : _____

Tel portable¹ : _____ E-mail² : _____

Préciser si les mails doivent être adressés aux 2 responsables : oui non

¹ Utilisé particulièrement en cas d'absence du professeur ² Utilisé pour la plus grande partie de nos communications

Je soussigné(e) : _____

Représentant légal de l'enfant mineur _____

- Adhère à l'association Elan 2000 Danse pour la saison 2020/2021
- Reconnaît avoir pris connaissance du règlement de l'association, l'accepte, et m'engage à le respecter

Extrait du règlement de l'association :

Le 1^{er} cours de l'année correspond à un cours d'essai. Passé ce délai, l'inscription sera considérée comme validée. Par dérogation, un 2^e cours d'essai pourra être accepté sur demande écrite dans la semaine suivant le 1^{er} cours.

A l'issue du cours d'essai, aucun remboursement ni prorata ne sera effectué quel que soit le motif invoqué.

Fait à Thouaré, le : _____

Signature du représentant légal :

(Faire précéder la mention « Lu et Approuvé »)

Pièces à joindre pour validation de l'inscription

Seule une inscription COMPLETE sera enregistrée

- Bordereau de paiement complété
- Règlement par chèque, à l'ordre d'Elan 2000 Danse (pour différencier d'Elan 2000 Gym)
- Certificat médical* (Sauf si déjà fourni dans la discipline demandée après juin 2018*)
- Enveloppe timbrée libellée à votre adresse

* Depuis septembre 2016, un certificat médical fourni dans le cadre de la pratique sportive est valable pour une durée de 3 ans. C'est pourquoi, après avoir conservé une copie du certificat fourni, nous vous renverrons l'original par courrier.

Besoin d'une attestation CE ** ? : oui non

- Enveloppe timbrée libellée à votre adresse (sauf si fournie pour certificat médical)
- Imprimé de votre CE ou Nom du CE, employeur... : _____

** Les attestations sont remises courant octobre, après le 1^{er} encaissement.

Bordereau de paiement

Tarif annuel de base (cf. annexe tarifs)	_____
Motifs de réduction (10 €)	_____
• Dossier déposé avant le 30 juin 2020	_____
• Multi-inscription*** (à n'appliquer que sur la 2 ^e inscription et les suivantes)	_____
Autres inscriptions (NOM, Prénom, cours choisi) :	
1 -	
2 -	
3 -	
4 -	
TOTAL COTISATION ANNUELLE	_____

*** Pour une même personne ou pour d'autres membres du foyer

En cas de paiement en 3 chèques **** :

→ Chèque n° 1 : _____ Chèque n° 2 : _____ Chèque n° 3 : _____

**** Encaissement des chèques en octobre, décembre et février.

RÈGLEMENT DE L'ASSOCIATION 2020-2021

1 – **Objet** :

Le présent règlement de l'association a pour vocation de rappeler les points essentiels des statuts de l'Association (auxquels vous pouvez accéder dans son intégralité, sur simple demande écrite). Celui-ci s'applique à tous les adhérents et/ou usagers de l'activité associative.

2 – **Inscription et paiement des cours** :

- L'association est dirigée par un conseil de membres bénévoles. La cotisation permet de couvrir les dépenses liées aux frais inhérents au(x) cours (salaire(s) du/des professeur(s), charges, SACEM, assurance), à l'achat de matériel consommable, aux frais de fonctionnement.
- Le calendrier des cours est joint en annexe 1 de la fiche d'inscription et figure sur notre site.
- Pour être validé, le dossier d'inscription doit être complet (fiche d'inscription + paiement + certificat médical). En complément du certificat médical, nous vous demandons de signaler au(x) professeur(s) tout éventuel souci de santé dont il(s) devra (ont) tenir compte (allergie, asthme...).
- L'adhésion est nominative et ne peut être cédée à un tiers.
- Le règlement des cours s'effectue en début de saison pour l'année entière. Il est cependant possible de diviser la cotisation en trois chèques, qui seront encaissés en Octobre, Décembre et Février de la saison en cours.
- Le 1^{er} cours de l'année correspond à un cours d'essai. Passé ce délai, l'inscription sera considérée comme validée. Par dérogation, un 2^e cours d'essai pourra être accepté sur demande écrite dans la semaine suivant le 1^{er} cours.

A l'issue du cours d'essai, aucun remboursement ni prorata ne sera effectué quel que soit le motif invoqué.

3 – **Assurance** :

Elan 2000 Danse a souscrit une assurance Responsabilité Civile Vie Associative auprès de SMACL qui couvre uniquement les dommages causés au tiers. Si l'adhérent se blesse seul, il ne sera pas indemnisé sauf s'il a souscrit une assurance « individuelle Accidents ». Nous vous conseillons donc de souscrire à une assurance pour les dommages corporels subis dans la pratique de sport.

4 – **L'enseignement** :

- L'ouverture d'un cours se fait sur la base d'une moyenne de 10 élèves minimum par cours. En fonction de l'effectif, le cours peut être dédoublé et par conséquent l'horaire modifié. Nous vous préviendrons alors dans les meilleurs délais, avec demande de confirmation de votre inscription.
- Les cours seront donnés par l'Association sous l'autorité d'un professeur compétent. Sauf information contraire, les cours seront dispensés à l'Espace de la Morvandièrre, 23 Rue de Mauves, à Thouaré-sur-Loire. Les enfants devront être accompagnés jusqu'à la salle, et restent sous la responsabilité de leurs parents jusqu'à l'arrivée du professeur.
- Seuls les élèves inscrits aux cours seront admis à entrer dans la salle. Un appel sera effectué au début de chaque cours. L'Association décline toute responsabilité pour les élèves mineurs non accompagnés qui ne sont pas entrés dans la salle de cours et portés absents lors de l'appel.
- En cas d'absence du professeur, l'Association se chargera de vous prévenir dans les meilleurs délais par téléphone, par mail ou à défaut par affichage sur la porte des locaux. Elle fera également tout son possible pour que le cours soit récupéré ultérieurement.
- Les cheveux devront être attachés (cours de Jazz et Classique en particulier) et l'élève devra être en tenue de sport ou adaptée à la pratique de sa discipline. Le port de bijoux est fortement déconseillé. L'Association décline toute responsabilité en cas de perte ou vol.

5 – **Comportement et absences** :

- Toute personne assistant à un cours doit observer une discipline élémentaire permettant le bon déroulement de la séance, dans le respect du travail de chacun.
- En ce qui concerne les mineurs, toute absence devra être justifiée par un message des parents ou un certificat médical en cas d'absence prolongée. L'Association contactera les familles à partir de trois absences consécutives non justifiées.
- L'exclusion d'un élève pourra être envisagée si son comportement ou son manque d'assiduité nuit à la bonne marche des cours.
- Il est strictement interdit aux personnes non inscrites à un cours précis (personnes accompagnant les enfants, adhérents inscrits à un autre cours...) de pénétrer dans les salles.
- Les enfants ne peuvent assister aux cours de leurs parents.

6 – **Communication de l'association** :

- Pour la bonne marche des activités de l'Association, nous serons amenés à vous envoyer des informations par mail. Nous vous remercions de vous montrer attentifs à ces derniers, et à y répondre au plus vite.
- En tant qu'adhérent, votre présence est souhaitée à la représentation de fin d'année, aux Assemblées Générales et aux différentes manifestations organisées par l'association (spectacle, soirée, ...).

7 – **Vos informations personnelles** :

Les informations personnelles recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez-vous adresser au secrétariat de l'Association.

TARIFS 2020-2021

Cours	Durée	Cotisation annuelle (*)	Paiement possible en 3 fois : Octobre - Décembre et Février (*)
Eveil 1 et 2	45 mn	125 €	50 € + 50 € + 25€
Initiation 1 et 2	1h	165 €	65 € + 50 € + 50 €
Jazz 8-9 ans/9 -11 ans	1h	165 €	65 € + 50 € + 50 €
Jazz 12-17 ans	1h15	190 €	70 € + 60 € + 60 €
Classique 8-11 ans /12-15 ans	1h	165 €	65 € + 50 € + 50 €
Classique 16+/adultes	1h15	190 €	70 € + 60 € + 60 €
Hip-Hop 8-11 ans	1h	165 €	65 € + 50 € + 50 €
Hip-Hop 12-17 ans	1h15	190 €	70 € + 60 € + 60 €
Danse orientale	1h15	190 €	70 € + 60 € + 60 €
Danse tahitienne 8-14 ans	1h	165 €	65 € + 50 € + 50 €
Danse tahitienne 15+/adultes	1h30	205 €	70 € + 70 € + 65 €
Zumba Juniors	45 min	125 €	50 € + 50 € + 25 €
Zumba Kids / Zumba	1h	165 €	65 € + 50 € + 50 €
Danses de couple	1h	165 €	65 € + 50 € + 50 €

(*) Vous pouvez bénéficier d'une réduction de 10 € sur la cotisation annuelle dans les cas suivants (cumulables) :

- **Dossier COMPLET** (bulletin + certificat médical si non fourni dans les 3 années précédentes + règlement) déposé au plus tard le 30 juin 2020 (cachet de la poste faisant foi).

- **Multi-inscriptions** (pour une même personne ou pour un autre membre du foyer). Réduction applicable à partir de la 2e inscription et les suivantes.

DATES A RETENIR

Début des cours semaine 38 : du 14 au 20 septembre 2020.

Fin des cours semaine 23 après le gala.

Gala de fin d'année : **Dimanche 13 juin 2021 à la Fleuriaye de Carquefou.**

Vacances scolaires	Jours fériés			
17/10 au 1er/11	01-nov	Toussaint (dimanche)	01-mai	Fête du Travail (samedi)
19/12 au 03/01	11-nov	Armistice 1918 (mercredi)	08-mai	8 mai 1945 (samedi)
20/02 au 07/03	25-déc	Noël (vendredi)	13-mai	Jeudi de l'Ascension
24/04 au 09/05	01-janv	Jour de l'an (vendredi)	24-mai	Lundi de Pentecôte
	05-avr	Lundi de Pâques		

Forum des activités : Repensé sous une autre forme ou Annulé pour cause de Covid 19

Réunion de rentrée + Assemblée Générale : à Déterminer